

Télégramme de Jean Rivière à Antoine Pinay sur une entrevue avec Paul-Henri Spaak sur l'intégration européenne (Bruxelles, 26 avril 1955)

Légende: Le 26 avril 1955, Jean Rivière, ambassadeur de France à Bruxelles, adresse à Antoine Pinay, ministre français des Affaires étrangères, un télégramme dans lequel il rend compte de son entrevue avec le ministre belge des Affaires étrangères Paul-Henri Spaak sur la question de la relance européenne.

Source: [Télégramme de Jean Rivière à Antoine Pinay (Bruxelles, le 26 avril 1955)] . 1p. Archives historiques de l'Union européenne. Ministère des Affaires étrangères français. MAEF.DECE. Division économique et financière: service de coopération économique (1945-1967). Communauté économique européenne, MAEF.DECE-5. Relance de l'idée européenne, MAEF-611.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française
Avec l'autorisation du ministère des Affaires Etrangères

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/telegramme_de_jean_riviere_a_antoine_pinay_sur_une_entrevue_avec_paul_henri_spaak_sur_l_integration_europeenne_bruelles_26_avril_1955-fr-eoad58eo-2aco-4594-a2a2-eea4c9c92d14.html



Date de dernière mise à jour: 06/01/2017

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

TÉLÉGRAMME A L'ARRIVÉE

78

DÉCHIFFREMENT

h. r. l. v.

2

BRUXELLES, le 26 avril 1955 - 13 H.47

TELEGRAMME DIFFUSE
le 27 AVR 1955
DISTRIBUTION

Requ. - - - - - 16 H.13

DE

EU

N°274/76

R
E
V
E

Suite à mes télégrammes N° 266 et 270.

J'ai eu bon, en m'inspirant des indications que m'avait données, samedi, Votre Excellence, de marquer, tout à la fois, à mon interlocuteur la volonté du Gouvernement français de faire progresser, d'une façon pratique, l'idée européenne, mais également son souci de tenir compte des considérations d'ordre politique, psychologique et matériel, qui dans l'état actuel des choses, ne lui permettent d'envisager que la "politique du possible".

J'ai, en outre, fait allusion à la procédure que vous songiez à préconiser (Comité spécial des Ministres).

M. SPAAK m'a répondu qu'il comprenait la situation française. Aussi bien n'envisageait-il pas, dans les circonstances actuelles, "de faire du supra-nationalisme", ni de proposer une extension des pouvoirs de la C.E.C.A. Il réservait l'avenir. Il souhaitait seulement "réaliser quelque chose autour de la C.E.C.A."

Au demeurant, il s'est déclaré "plus Européen que jamais", très frappé de ce qui se passe en Extrême-Orient (Conférence de Bandoung), et d'un autre côté par l'évolution de l'affaire autrichienne qui, tendant à la neutralisation de l'Autriche, ne peut que nous inciter plus encore à accrocher solidement l'Allemagne à l'Europe occidentale.

En terminant, le Ministre m'a dit, combien il souhaiterait que fût promptement réglé le cas Monnet./.

RIVIÈRE